Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Économie Gestion LGT > Expérimenter https://ww2.ac-poitiers.fr/ecolgt/spip.php?article569 -



Semaine de l'Économie sociale et solidaire à l'Ecole

publié le 01/12/2016 - mis à jour le 20/07/2018

Descriptif:

La Semaine de l'ESS à l'École se tiendra du 13 au 20 mars 2017, elle permettra aux élèves de mieux appréhender les modes d'entreprendre en ESS.



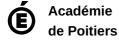
La Semaine de l'ESS à l'École se tiendra du 13 au 20 mars 2017. Les enseignants peuvent solliciter des dirigeants, des salariés ou des bénévoles d'association, de mutuelles ou de coopératives afin de structurer un projet pédagogique dans les classes, de la maternelle au lycée. Cette action permettra aux élèves de mieux appréhender les modes d'entreprendre en ESS, collectifs et porteurs des valeurs de démocratie, de solidarité et de citoyenneté. Cette action sera menée partout en France, avec le concours des associations

départementales de l'OCCE et des correspondants régionaux de L'ESPER, et le soutien des Chambres régionales de l'ESS (CRESS).

Dans tous les territoires français, des milliers d'élèves pourront s'exercer aux principes fondamentaux de l'ESS, par exemple en visitant une entreprise, en réalisant un reportage, en explorant le fonctionnement d'une coopérative scolaire ou en montant une petite entreprise de l'ESS, etc.

Du 13 au 20 mars 2017, un temps de valorisation permettra aux classes de restituer leurs apprentissages via les outils numériques. Sur twitter, #SESSE2017 permettra de donner une visibilité nationale à leur réponse, en partageant une photo et un message de 140 caractères accompagnés du hashtag. Tous les tweets seront diffusés de manière continue sur le site dédié www.semaineessecole.coop/ .

Les enseignants peuvent d'ores et déjà inscrire leur projet dans la rubrique « Ça m'intéresse ! ».



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers. Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.